

CONTRAT D'INSCRIPTION 2019/2020

Centre Equestre des Deux Rives



3 séances d'essai Date : ___ / ___ / ___

Type de paiement : _____

Licence + adhésion Date : ___ / ___ / ___

Type de paiement : _____

Commentaires : _____

Enregistré dans EFFICY, le : ___ / ___ / ___

Mail envoyé le : ___ / ___ / ___

INFORMATIONS CAVALIER/CAVALIERE

Nom : _____ Prénom(s) : _____ H F

Date de naissance : ___ / ___ / ___ N° de licence : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Tél. fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

E-mail : _____ @ _____ . _____

INFORMATIONS TUTEURS (Si le cavalier est mineur)

PARENT 1 :

Nom et prénom : M/Mme _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ E-mail : _____ @ _____ . _____

PARENT 2 :

Nom et prénom : M/Mme _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ E-mail : _____ @ _____ . _____

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom : M/Mme _____ Tél. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

➔ *Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'Article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels je peux être exposé(e) dans le cadre de la pratique de l'équitation.*

➔ *J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation.*

J'ai été informé que la souscription d'une licence implique la collecte de mes données personnelles par le club et par la FFE pour l'exécution des services dont je bénéficie.

En souscrivant une licence, j'ai pris connaissance et j'accepte la politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rqpd.

Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur ma page cavalier depuis le site www.ffe.com et sur www.pezantassurance.fr.



Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant :

Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.

Je souscris une garantie complémentaire payante auprès Equi#Generali / Cabinet Pezant, directement sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr.

Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie être assuré(e) pour les dommages corporels ainsi que la responsabilité civile.

Nom de l'assureur : _____ Contrat N° : _____

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE et qu'ils puissent me faire parvenir des informations.

➔ J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

➔ J'accepte l'utilisation de mon image par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres.

OU

➔ Je refuse l'utilisation de mon image par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres.

➔ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre équestre, affiché dans le hall d'accueil du centre.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Légende :

➔ A cocher dès la première visite au club (ballade, carte 3 séances d'essai, Etc.).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2019/2020 .

2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par e-mail et/ou par courrier.

Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse e-mail peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr.

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

4. Règlement Intérieur

E cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement u règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

5. Protection des données personnelles

L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc.

Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données personnelles disposés directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement :

6. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

7. Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants :

- Souscription d'une option annulation.
- Cours réservés ou réglés plus de 6 mois à l'avance, remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement.
- Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

Toute activité à la carte non décommandée au minimum 24heures à l'avance reste due en intégralité.

8. Souscription à une option ou assurance annulation

La souscription facultative à une option annulation ou assurance annulation permet de mettre un terme au présent contrat selon les conditions précisées lors de la souscription.